

LICENCES LLCER BILANGUES

2020 – 2021

En première année (L1), l'étudiant commence l'étude d'une langue qui constitue la spécialité de sa licence et de sa civilisation. En deuxième année (L2), l'étudiant poursuit l'étude de la langue et civilisation choisie, et il peut commencer l'étude d'une seconde langue en parallèle de la première, dans le cadre d'une licence LLCER « bilangue ».

En licence LLCER bilangue, seules les UE1 et UE2 concernent la langue principale. Dans ce parcours, l'UE3 et l'UE4 sont remplacées par un bloc d'enseignement d'une autre langue, à hauteur de 9 ECTS par semestre en L2 et de 15 ECTS par semestre en L3.

Voici le détail des niveaux de langues suivis par année d'inscription :

NIVEAU D'INSCRIPTION	NIVEAU DE LA LANGUE MAJEURE	NIVEAU DE LA LANGUE MINEURE
Licence 2 bilangue langue majeure + langue mineure	Niveau L2 21 ects/semestre	Niveau débutant 9 ects/semestre
Licence 3 bilangue langue majeure + langue mineure	Niveau L3 15 ects/semestre	Niveau L2 15 ects/semestre

- **Inscription en licence bilangue (hors duos avec mineure Chinois, Coréen ou Japonais)**

Formulaire de préinscription : <http://www.inalco.fr/webform/licence-bilangue-2020>

Pour s'inscrire en licence LLCER bilangue niveau L2, l'étudiant doit avoir validé la L1 de la langue majeure correspondante, ou avoir été admis en AJAC (« ajourné autorisé à continuer »), c'est-à-dire admis de façon conditionnelle en L2, sous réserve de valider les enseignements manquants du niveau inférieur pendant la nouvelle année. Il doit également avoir fait une préinscription sur notre site,

Pour s'inscrire en licence LLCER bilangue niveau L3, l'étudiant doit avoir validé la L2 bilangue correspondante, ou avoir été admis en AJAC (« ajourné autorisé à continuer »), c'est-à-dire admis de façon conditionnelle en L3, sous réserve de valider les enseignements manquants du niveau inférieur pendant la nouvelle année.

Tout étudiant qui commence une licence LLCER bilangue en 2020-2021 pourra poursuivre sa formation en L3 l'année suivante (2021-2022)

- **Inscription en licence bilangue avec mineure Chinois, Coréen ou Japonais**

Pour les duos proposant en langue mineure le **chinois**, le **coréen** et le **japonais**, une procédure de candidature spécifique, via E candidat, est mise en place du fait des capacités d'accueil limitées dans ces langues. Voir le paragraphe dédié sur la page Admission :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-1-admission>

Les duos proposés en licence LLCER bilangue à l'Inalco pour l'année 2020-2021 sont présentés dans le tableau ci-dessous. Pour plus de détails sur les enseignements dispensés, nous vous invitons à consulter les brochures pédagogiques des langues concernées sur les pages des départements de notre site.

LICENCES LLCER BILANGUES PROPOSEES EN 2020-2021

Les duos proposés en licence LLCER bilangue garantissent a priori la compatibilité horaire des enseignements des deux langues choisies. Néanmoins, nous vous invitons à vérifier systématiquement les emplois du temps.

Langue majeure	Langues mineures possibles
Albanais	Macédonien
Arabe littéral	Bosniaque-Croate-Serbe (BCS), Haoussa, Hébreu, Ourdou, Swahili, Turc
Bulgare	Turc
Chinois	Amharique, <i>Coréen*</i> , <i>Japonais*</i>
Coréen	<i>Chinois*</i> , <i>Japonais*</i>
Grec moderne	Turc, Ukrainien
Hébreu	Arabe
Hindi	Bengali, Persan, Singhalais, Tamoul
Hongrois	BCS
Japonais	<i>Chinois*</i> , <i>Coréen*</i>
Khmer	Lao, Siamois
Lao	Khmer, Siamois
Macédonien	Turc
Népal	Sanskrit (Paris 3)
Ourdou	Persan
Polonais	BCS, Ukrainien
Roumain	Albanais
Russe	Lituanien
Siamois	Lao
Singhalais	Hindi, Tamoul
Slovaque	Bosniaque-Croate-Serbe (BCS)
Tamoul	Bengali, Hindi, Singhalais
Tibétain	Sanskrit (Paris 3)

* Rappel : procédure de candidature spécifique pour les duos proposant en langue mineure le **chinois**, le **coréen** et le **japonais** (cf. page 1).